



SERVICE CANADIEN DES FORÊTS

EN PRIMEUR

MAI 2013

Différents marchés outre-mer, différents besoins

Au cours de la dernière décennie, le gouvernement du Canada a appuyé des initiatives visant à accroître les exportations de produits du bois canadiens dans un plus grand nombre de marchés visés. Ces initiatives comportaient des possibilités de développement du secteur des produits du bois dans les marchés outre-mer, de type traditionnel (p. ex. le Japon, l'Europe) et nouveau (p. ex. la Corée du Sud, la Chine, l'Inde, le Moyen-Orient).

Toutefois, chacun de ces marchés offre des débouchés particuliers pour l'industrie canadienne des produits du bois. Ces débouchés sont essentiellement déterminés en fonction des priorités économiques, démographiques et sociales du marché en question.

Afin de rendre compte de ces priorités en constante évolution, l'industrie adopte des stratégies de marché dynamiques dans chaque pays. En conséquence, ces stratégies peuvent changer d'une année à l'autre.

Par exemple, le Japon est un pays se composant d'une population vieillissante. Cela signifie que ce pays doit continuer à construire des centres de soins aux aînés et des logements multifamiliaux, avec des structures bien adaptées aux techniques de construction canadienne à ossature de bois. Le secteur canadien des produits du bois en bénéficie directement. Le secteur peut également rechercher des débouchés dans ce marché pour l'ébénisterie haut de gamme, la menuiserie préfabriquée et les produits de bois de feuillus, puisque le Japon convoite des produits du bois et des finitions de haute qualité.



Maison jumelée coréenne. Photo gracieusement de Hyun Wook Lee, architecte

En Corée du Sud, on privilégie les maisons unifamiliales et les qualités de l'aspect des produits du bois. Les essences de bois largement répandues au Canada comme l'épinette-pin-sapin, la pruche et le cèdre rouge de l'Ouest sont bien adaptées afin de répondre à ces besoins, offrant de nouveaux débouchés pour le secteur canadien des produits du bois dans ce marché outre-mer en plein essor.

Pendant ce temps, l'industrialisation rapide de la Chine a entraîné une migration importante de ses habitants vers les villes et, selon les estimations, au cours de la prochaine décennie, plus d'une centaine de millions d'habitants migreront dans les zones urbaines du pays. La Chine devra donc construire de nouvelles habitations résidentielles et de nouveaux logements rapidement et de façon durable dans ses centres urbains en pleine croissance. Les avantages de la construction canadienne à ossature de bois, qui comportent la rapidité de construction, la polyvalence et la résistance sismique, peuvent contribuer à répondre à ces besoins, en profitant ainsi directement au secteur canadien des produits du bois.



Immeuble à ossature de bois, région de développement économique Tianjin en Chine. Photo gracieusement de FII China et Canada Wood China

Afin d'appuyer ses objectifs de développement durable, le gouvernement chinois a également manifesté la volonté de développer un grand nombre de cités écologiques dans toute la Chine. Ces cités écologiques se caractériseront par des matériaux et technologies de construction durables.

En respectant cet engagement général, les représentants chinois et canadiens collaborent actuellement à la conception d'un éco-district éventuel dans le cadre du développement de cités écologiques de plus grande envergure en Chine. La construction à ossature de bois jouera un rôle essentiel dans cet éco-district en raison des caractéristiques du bois, qui constitue une ressource renouvelable, éco-énergétique et à faible empreinte de carbone.

Avantages directs

Le secteur canadien des produits du bois bénéficie directement de l'augmentation des exportations dans les marchés traditionnels et les nouveaux marchés outre-mer en Asie. Entre 2001 et 2012, par exemple, les exportations de produits du bois canadiens en Chine s'élevaient à 1,4 milliards de dollars, soit une augmentation de 44 p. cent. En Corée du Sud, les exportations ont augmenté de 467 p. cent pour la même période. Le Canada a

également maintenu un niveau stable pour les exportations de produits du bois au Japon, notre deuxième marché outre-mer le plus important après la Chine sur le plan de la valeur des exportations de produits du bois.

Les débouchés dans ces divers marchés outre-mer ont contribué à protéger le secteur canadien des produits du bois contre les facteurs cycliques et une dépendance excessive envers les États-Unis qui représente d'un point de vue historique son principal marché d'exportation. Alors que les exportations de bois d'œuvre aux États-Unis ont récemment commencé à remonter, elles se situent bien en-dessous des moyennes historiques. La diversification des marchés visés a donc aidé à créer des emplois dans la foresterie dans l'ensemble du pays et appuie les économies des collectivités forestières qui ont été lésées par la diminution de la demande de bois d'œuvre aux États-Unis.